

Accompagnateur territorial

Code de référence
HTFPC17

SAISON
2025
2026

PRÉSENTATION

Ce module s'adresse particulièrement aux personnes désignées par la Commission Territoriale Arbitrage pour suivre un ou plusieurs arbitres officiant sur une rencontre.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

OBJECTIFS

- Analyser et évaluer un niveau de performance en compétition.
- Conduire un entretien d'après-match avec un objectif de progression.
- Participer à la poursuite de formation des Juges Arbitres.

PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 18 ans révolu le premier jour de la formation.
- Être Accompagnateur Club sur 2 saisons consécutives.
- Avoir suivi et validé le module "Tous Unis - Prévention des violences et citoyenneté"

CONTENUS

- Caractéristiques du jeu.
- Auto-évaluation des Juges Arbitres.
- Parcours de formation du Juge Arbitre.

David MARTINEZ
Contenu pédagogique
d.martinez@aura-handball.fr



LIEU*

Dans chaque bassin d'arbitrage



DURÉE ET ORGANISATION*

24 heures

Présentiel
> **12 heures** (2 journées)

Visio
> **6 heures** (2x3 heures)

Mise en situation pratique
> **2 temps de 3 heures**

Certification
> **3 heures**

Limité à 12 stagiaires

** les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs*

> [infos & inscription](#) <



TARIFS

Frais d'inscription 10€

Frais pédagogiques

720 € (24 h x 30 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

Tarif bénévole en cas de prise en charge individuelle ou club:
144 € (24 h x 6 €)

Frais annexes possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)

Frais de qualification
60 € (salarié ou bénévole)



VALIDATION/OBTENTION

Réaliser le volume horaire de formation réglementaire

Réussir une épreuve devant un jury

CALENDRIER

Inscription

⇒ décembre 2025

Période de formation

⇒ janvier - février 2026